



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 17

PREMIÈRE SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 11) — *Loi sur l'élargissement du mandat du protecteur des enfants (modification de diverses dispositions législatives)/The Children's Advocate's Enhanced Mandate Act (Various Acts Amended);*
(M. le ministre MACKINTOSH)

(N° 21) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'habitation et de rénovation (fonds destiné à la revitalisation des logements)/The Housing and Renewal Corporation Amendment Act (Fund for Housing Revitalization);*
(M. le ministre MACKINTOSH)

(N° 210) — *Loi modifiant la Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail (harcèlement dans le lieu de travail)/The Workplace Safety and Health Amendment Act (Harassment in the Workplace).*
(M. GERRARD)

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Services à la famille et du Logement envisage de repourvoir les postes de travailleur social à Lynn Lake en vue de fournir rapidement les services nécessaires dans le nord-ouest du Manitoba et qu'il envisage de faire des pressions pour que la Cree Nation Child and Family Caring Agency paie au Centre de l'amitié de Lynn Lake les montants qu'elle lui doit afin que la maison d'hébergement et le foyer d'accueil désignés puissent reprendre leurs activités régulières et que la population continue à profiter de ces services. (C. Joseyouner, K. Hrechka, S. Shortt et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre et son gouvernement néo-démocrate à coopérer afin que les Manitobains apprennent pourquoi le gouvernement n'a pas agi malgré ce qu'il savait et à envisager de tenir une enquête publique sur le fiasco du Fonds Crocus. (E. Teano, L. Ordinez, J. Javier et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager le financement adéquat à long terme du compte de redressement de pension pour assurer que les professeurs à la retraite de même que les futurs retraités puissent recevoir une prime de vie chère raisonnable. (L. Leskiw, L. Nelson, J. Young et autres)

M. le *ministre* ASHTON dépose :

le rapport annuel du ministère des Affaires intergouvernementales pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007;

(Document parlementaire n° 75)

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2007-2008 — Affaires intergouvernementales.

(Document parlementaire n° 76)

M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS dépose :

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2007-2008 — Secrétariat manitobain du mieux-être des personnes âgées et du vieillissement en santé;

(Document parlementaire n° 77)

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2007-2008 — Enfants en santé Manitoba.

(Document parlementaire n° 78)

M. le *ministre* SELINGER dépose :

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2007-2008 — Commission de la fonction publique;

(Document parlementaire n° 79)

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2007-2008 — Régime de retraite de la fonction publique et autres frais;

(Document parlementaire n° 80)

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2007-2008 — Crédits d'autorisation et Autres crédits.

(Document parlementaire n° 81)

M. le *ministre* ROBINSON dépose :

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2007-2008 — Culture, Patrimoine, Tourisme et Sport;

(Document parlementaire n° 82)

le rapport annuel du ministère du Sport pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007;

(Document parlementaire n° 83)

Mercredi 10 octobre 2007

le rapport annuel du ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2007.

(Document parlementaire n° 84)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. DERKACH, MARTINDALE et CULLEN ainsi que M^{me} BRICK et M. GERRARD font des déclarations de député.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hicke